



Défilé dans les rues

Carnaval du 10 Février

Mercredi 10 Février 2010, à l'occasion des vacances scolaires, le Carnaval organisé par le Foyer Rural, l'Association des Parents d'Elèves et la Municipalité a connu un vif succès. Le défilé très coloré, emmené par les clowns « LES BARTOS » a sillonné les rues d'Arvert. Un goûter offert aux enfants à la Salle des Fêtes a été suivi d'un spectacle de clowns qui fut très apprécié des petits et des grands. Merci à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine.



Spectacle des clowns



Repas des Aînés le 7 Mars... Quelle ambiance !

En cours :



TRAVAUX

Chemin rural des francs d'arse ; réalisation de rives, le gravillonnage sera effectué fin Mars, début Avril.

Construction d'un ossuaire suite à l'enquête sur les tombes vétustes et abandonnées qu'il nous faut reprendre. Le local adjacent sera aménagé pour recevoir les conteneurs poubelles.



Démolition de la maison du meunier (moulin, rue des lauriers) pour futurs travaux marquants l'entrée du bourg.

L'extension de la cuisine de la salle des fêtes est achevée ce qui a permis, comme prévu, sa mise en service pour le repas des aînés le 07 Mars 2010.

Les premiers intervenants ont trouvé les locaux très fonctionnels et répondant aux normes et à la facilité pour l'exécution du service.

On y trouve :

- l'entrée : stockage de produits et sanitaire du personnel
- la préparation froide : le lavage (légumes, poissons...)
- la préparation chaude : cuisine (four, bloc chauffant, table roulante...)
- la partie lavage : retour de la vaisselle (lave-vaisselle, éviers...)

Les travaux de nivellement du parc vont débuter prochainement.

A venir :

- Mairie : Travaux de transformation de la partie "accueil", de façon à permettre une plus grande confidentialité.
- Démolition de la maison à côté du parking du marché, avant la construction des halles.
- Château d'eau ; étanchéité de la cuve et ravalement total extérieur.
- Ouverture prochaine du syndicat d'initiative.

Les logements des Pierrières seront achevés en Mai-Juin.

PROJET CENTRE BOURG

Lors de la révision du PLU, les élus ont souhaité que le terrain (derrière Carrefour Contact, ancien Shopi) soit réservé en zone UBC, pour permettre l'implantation des professions de santé, des commerces et services. Si ce projet vous intéresse, il est visible en mairie ; prendre contact le mardi matin avec Madame Sylvie MARC ou le jeudi matin avec Monsieur Michel BRIANT.

NATURA 2000 SUR LES MARAIS DE LA SEUDRE ET L'ÎLE D'OLÉRON : C'EST PARTI !!!

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes (CCBM) a en charge l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB) qui constituera le plan de gestion commun de ces deux sites Natura 2000. Ce document doit présenter un état des lieux de ces sites à la fois scientifique et socio-économique.

Dans cet objectif, la CCBM a fait appel à des prestataires externes : la Ligue pour la Protection des Oiseaux 17 en ce qui concerne les inventaires biologiques (faunes et flore) et la Chambre d'Agriculture 17 pour la partie socio-économique. Les équipes de ces deux organismes parcourront l'ensemble du territoire de mars 2010 à mars 2011.

NATURA 2000 PASSE PAR VOUS !!!

Dans le cadre des objectifs de concertation et d'efficacité, nous vous invitons à leur faciliter l'accès à vos propriétés, à répondre à leurs questions et à leur faire profiter de votre expérience du territoire (présence d'espèces rares, localisation de nids, etc.).

Nous vous remercions par avance pour votre indispensable contribution à ce projet.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE MARENNES
Service Zones Humides & Natura 2000
Gaëlle KANIA & Laurent POUZIN
10, rue du Maréchal Foch - B.P 28 - 17320 MARENNES
Tél : 05.46.85.98.41 - FAX : 05.46.85.54.41
Email : natura2000@bassin-de-marennes.com
Site internet : www.bassin-de-marennes.com

ETUDE POUR UN RÉSEAU DE GAZ A ARVERT

Pourquoi cette réflexion maintenant ?

Pourquoi ne pas examiner la mise en place d'un réseau public de gaz, sachant que divers opérateurs sont maintenant présents dans ce marché ouvert à la concurrence ?

L'aménagement des voiries et l'enfouissement des réseaux incitent aussi à se poser cette question maintenant.

Tous les propriétaires de bâti ancien sont amenés, dans l'optique des préconisations du Grenelle de l'Environnement, à une réflexion globale pour optimiser leur besoin d'énergie (isolation, nouveaux modes de chauffe). Dès lors pourquoi ne pas ajouter le raccordement à un réseau gaz en complément ou alternativement aux solutions dont ils disposent déjà ?

Qui est concerné ?

D'une part les particuliers, les entreprises, les services publics, pour le chauffage ou la production d'eau chaude, voire la cuisine, dans des logements ou locaux à usage professionnel, équipés d'un système de chauffage au fuel ou gaz citerne. Enfin, cette offre s'adresse aussi aux constructions nouvelles.

Quel type de réseau ?

Soit un réseau raccordé à un réseau de gaz naturel déjà existant à Marennes ou Saint Augustin, exploité par GRDF.

Soit un réseau aux normes du gaz naturel, mais alimenté au propane (fourni par les opérateurs actuels du marché) et dans ce cas alimenté à partir de cuves réparties dans la commune selon les besoins, autour desquelles s'articulent des mini ou moyens réseaux.

Dans les deux cas, la consommation est facturée selon la consommation relevée au compteur.

Quels avantages ?

Il n'est pas possible ici de donner des estimations comparatives entre telle ou telle énergie, ou entre telle ou telle technologie. Les sources habituelles de renseignements comme les artisans et équipementiers, la presse, les sites Internet, (par exemple <http://www.acqualys.fr/>) pourront être consultées, tant pour les comparaisons que pour les aides au remplacement des matériels, notamment les crédits d'impôt.

Chaque opérateur propose également des aides propres qui ne pourront être développées que par celui qui serait choisi. Il appartient à chacun de faire le bilan, avec ses données individuelles.

Pourquoi vous consulter ?

S'agissant d'un équipement collectif, il faut à l'évidence évaluer le nombre des abonnés potentiels, avant de lancer l'étude d'un tel projet. C'est l'objet du questionnaire ci-dessous. Cette étude se fera en fonction du nombre de réponses et de leur localisation, afin de comparer les offres des divers opérateurs, de pouvoir apprécier le taux de couverture de la demande. Ce projet se concrétiserait, le cas échéant, par une procédure de délégation de service public, l'exploitant assurant les risques financiers de l'opération.

Si vous êtes intéressés, ou si vous vous interrogez, merci de bien vouloir le faire savoir à l'aide du coupon ci-dessous, avant le 30 avril 2010.

NOM _____ ADRESSE _____

_____ est intéressé par un raccordement au réseau gaz.

Raisons de votre intérêt _____

Autres commentaires _____

Quelle énergie utilisez-vous principalement pour votre logement ou votre activité ?

- ☐ FIOUL DOMESTIQUE ☐ GAZ CITERNE
☐ BOIS ☐ AUTRE ? Charbon, ect.

Envoyer votre réponse avant le 30/04 par courrier ou déposez-la :

MAIRIE – Madame MARC ou Monsieur BAUD – Place Jacques Lacombe – 17530 ARVERT

Par courriel : mairie@ville-arvert.fr

LA POSTE
NOUVEAUX HORAIRES
Lundi, mercredi, jeudi
et vendredi 9h à 12h
et 13h30 à 17h
Mardi : 9h à 12h

RAPPEL
Les boîtes aux lettres doivent être normalisées facilement visibles avec votre nom et n° de maison

CARA'BUS : D'ARVERT VERS LE RESTE DU MONDE...

Ouverture le 1er avril 2010 des lignes 41 et 42.

La Ligne 41 vous conduira en gare de Saujon pour l'accès au réseau ferré vers Saintes et Angoulême TGV (plus pratique pour certaines destinations) pour le prix habituel du ticket Carabus.

Avec la ligne 42, l'idée est essentiellement d'offrir un accès aisé à Rochefort pour poursuivre si besoin par les nombreuses navettes ferroviaires vers La Rochelle et surtout d'accéder au TGV en gare de Surgères. Il y a dans tous les cas changement de bus à Marennes pour prendre le réseau départemental des Mouettes. Le prix du transport Marennes-Surgères est de six euros. Des discussions relatives à la tarification sont actuellement en cours.

Principe de fonctionnement :

Réservation préalable au n° Azur ci-dessous, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h au plus tard dans la demi-journée précédant votre déplacement et en indiquant à l'hôtesse :

- Le jour de votre déplacement et l'heure choisie.
- L'arrêt auquel vous souhaitez être pris en charge ou déposé. **N° Azur : 0810 810 977**

Tickets vendus à Océan Presse à Arvert.

Remise d'ordinateur par la Région Poitou-Charentes.

L'atelier informatique est réparti en 3 groupes :

- **le lundi de 14h30 à 17h** : initiation et mise en pratique, perfectionnement;
 - **le mercredi de 14h30 à 17h** : apprentissage des nouveaux logiciels photos, vidéos, Internet et recherches.
 - **le jeudi de 14h à 17h** : pour tous les débutants.
- Venez nous rejoindre dans une ambiance conviviale.



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

22 Avril, 16h30 : Stèle Général de Gaulle – Les 5 Journaux

30 Avril, 9h : Stèle Jacques Lacombe – Place de la Mairie

08 Mai, 10h45 : Armistice 39/45

INSCRIPTION AUX ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE

Votre enfant a deux ans et plus, vous pouvez l'inscrire dès maintenant, en vous présentant à la mairie muni de :

- Livret de famille ; - Justificatif de domicile ; - Certificat de radiation pour un enfant scolarisé dans un autre établissement l'année passée ; - Certificats de travail du père et de la mère s'ils ne sont pas domiciliés dans la commune.

CONCOURS DES JARDINS FLEURIS

Cette année encore la mairie souhaite encourager les personnes qui font un effort pour fleurir leur jardin et leur maison. Si vous voulez participer à ce concours et donc être visité par la Commission début Juillet, vous êtes invités à vous faire inscrire à la Mairie avant le 05 Juin.

MANIFESTATIONS

AVRIL :

jeudi 22 : Salle des fêtes – Conférence NAT-VERT « les oiseaux en Presqu'île »

samedi 24 : Salle des fêtes – 20h30 – Concert (orchestre à cordes) – Foyer Rural

vendredi 30 : Salle des fêtes – Fête de printemps organisée par l'école maternelle.

MAI :

dimanche 02 : Course Cycliste UFOLEP (municipalité, Avenir Cycliste Etaulais) – Départ des ateliers municipaux

mercredi 12 : Salle des fêtes – Spectacle Festival Plein Sud ; conteur Toumani KOUYATE

samedi 15 : Salle des Fêtes – Contes & Chansons par Pierre Dumousseau et Stéphanie Brouard. (Foyer Rural)

25 mai au 20 juin : Escale Artistique à ARVERT sur le Parc de Loisirs.

La commune d'Arvert accueillera Nathalie Fiscon et Nadine O'Garra, l'une est photographe, l'autre plasticienne, circassienne et danseuse.

Les Alvertonts pourront découvrir ces artistes dans les rues d'Arvert et seront invités à mieux les découvrir sur le parc de Loisirs. Cette escale artistique, lieu de création et d'exposition vous est proposée par la CARA.

L'art et la création seront plus près des habitants d'Arvert.

samedi 29 : Salle des fêtes – Fête de la Nature (gratuit et ouvert à tous) organisée par le Foyer Rural et la municipalité

17 heures : départ de la randonnée dans la «Champagne d'Arvert»

19 heures : apéritif

20 heures : repas tiré du panier

Animation de la soirée par le groupe folklorique «Les Efourneiges» et la conteuse Madame PELLETIER.

JUIN :

12-13 et 14 : frairie d'Avallon

Samedi 12 : Salle des Fêtes – Théâtre (2 pièces de Feydau) – Foyer Rural

Dimanche 20 : Clôture de l'Escal Artistique

Dimanche 27 : Salle des Fêtes – matinée : Jeux Floraux (poésie)